

Exclusions du chômage : les femmes wallonnes peu qualifiées plus touchées

SOCIAL 66 % des personnes exclues des allocations d'insertion habitent en Wallonie

- L'Onem a dévoilé des chiffres portant sur neuf mois.
- Les exclus sont d'abord wallons.
- Et en grande partie des mères de famille peu qualifiées.

La limitation à trois ans des allocations d'insertion a déjà fait couler beaucoup d'encre. Pour rappel, le gouvernement Di Rupo avait décidé de limiter dans le temps les allocations que perçoivent les personnes qui n'ont pas travaillé assez longtemps pour avoir droit au chômage. Cette décision a été prise en 2012, et les premières personnes touchées par la mesure le sont depuis le premier janvier dernier.

Nos collègues du *Standaard* ont demandé à l'Onem de premières statistiques sur le sujet. Les résultats sont assez étonnants. De janvier à septembre, 26.840 chômeurs ont perdu

leurs allocations d'insertion. On se trouve donc actuellement loin des 50.000 personnes annoncées par la FGTB pour l'année 2015. Et près des prévisions de l'Onem (27.000). Mais il

reste trois mois à comptabiliser avant la fin de l'année.

Le récent rapport du Conseil supérieur de l'emploi relevait que seuls 3 % d'entre eux ont perdu cette allocation parce qu'ils avaient retrouvé du travail. Les autres ont donc vu leurs revenus se réduire.

Les chiffres de l'Onem permettent de pousser l'analyse un peu plus loin. Tout d'abord, et contrairement à ce qu'on attendait, la mesure ne touche pas

tellement les jeunes chômeurs. Seules 36 % des personnes concernées ont moins de 30 ans. En revanche, 40 % ont entre 30 et 40 ans. Et 25 % ont plus de 40 ans. Il y a même un certain nombre de plus de 50 ans : ils sont 1.063. Il y a aussi 17 personnes qui ont plus de 60 ans. Cette exception confirme le cliché selon lequel des personnes touchaient une allocation jusqu'à leur pension sans avoir travaillé, ou très peu.

Ces règles plus strictes concernant les allocations d'insertion semblent du reste un problème essentiellement wallon. Seules 17 % des personnes privées d'allocations habitent en

Flandre. Le même pourcentage vit à Bruxelles. Et à elle seule,

la Wallonie compte 66,5 % des exclus. Le phénomène touche du reste massivement les femmes (61%), les familles (87%) bien plus que les personnes vivant seules.

Un profil déterminé

De ces éléments, on peut dresser un profil statistique : il s'agit essentiellement de mères de famille wallonnes qui ont un faible niveau de qualification. Elles représentent en fait à elles seules 37 % des exclusions.

Des chiffres qui donnent raison au leader de la FGTB wallonne, Thierry Bodson, qui esti-

mait que la mesure allait essentiellement toucher les Wallons. Les chiffres tendent aussi à démontrer que la fin des allocations d'insertion ne pousse pas vraiment les personnes concernées à retrouver du travail. La très grande majorité a perdu ses allocations sans avoir retrouvé du boulot. Précisons aussi que le profil de ces personnes, sous-qualifiées et en charge de famille, ne rendra pas simple la recherche d'un emploi. Il est toutefois prématuré de tirer des conclusions définitives, après seulement neuf mois d'application de la réforme. ■

BERNARD DEMONTY

26.840 chômeurs ont perdu leurs allocations d'attente entre janvier et septembre 2015

